

# Compte-rendu de l'atelier 5

## *Carronnerie/Doyen Gosse*

### **1 - Les objectifs des ateliers de secteurs**

Les ateliers localisés sur les grands secteurs de la commune sont programmés pour alimenter la réflexion d'ensemble du PLU à partir du repérage des problèmes de proximité et de vie quotidienne. Leur rôle est d'établir un diagnostic partagé de la commune portant sur :

- les aspects physiques et spatiaux (paysage, urbanisme, architecture)
- les usages en cours et les attentes.

L'objectif des ateliers de secteurs est d'établir une cartographie fine et partagée du territoire, à partir d'une lecture sensible pour préciser les points suivants :

**> repérer et hiérarchiser les enjeux de transformation**

- enjeux locaux de proximité
- enjeux inter quartiers, communaux, d'agglomération...

**> repérer les points durs**

- ambiances dégradées
- conflits d'usages
- problèmes liés à la voiture : trafic, vitesse, stationnement...
- ...

**> les points à conforter**

- nécessitant des mesures d'accompagnement

**> les points à préserver**

- ensembles urbains et paysagers remarquables par exemple

**> repérer les potentialités de transformation**

- à moyen et long termes
- à l'échelle des enjeux locaux de proximité
- à l'échelle des enjeux inter quartiers, communaux, d'agglomération...

Le diagnostic territorial est un moment d'observation, de compréhension et d'évaluation de l'état de la commune. Ce n'est pas encore le temps du projet, des intentions et des décisions.

C'est le temps nécessaire pour établir un discernement commun sur les caractéristiques et les enjeux de la commune à partir de quoi des actions de transformation et de conservation pourront être envisagées et évaluées en toute connaissance de cause.

## 2 – Observation sur le CR de l'atelier 4

Page 4 – C'est la Préfecture qui n'a pas autorisé les propriétaires de la station service à réaménager leurs abords et non la Mairie de la Tronche. Un nouveau dossier a été présenté et a reçu l'agrément des services de la préfecture.

Page 6 – L'atelier précise que l'abatage des arbres sur les berges de l'Isère sur le secteur des Sablons est sujet à deux « lectures », pour certain l'abatage des arbres est dommageable pour la stabilité des berges, pour d'autre au contraire, il est indispensable à la tenue des berges et pour la sécurité des personnes.

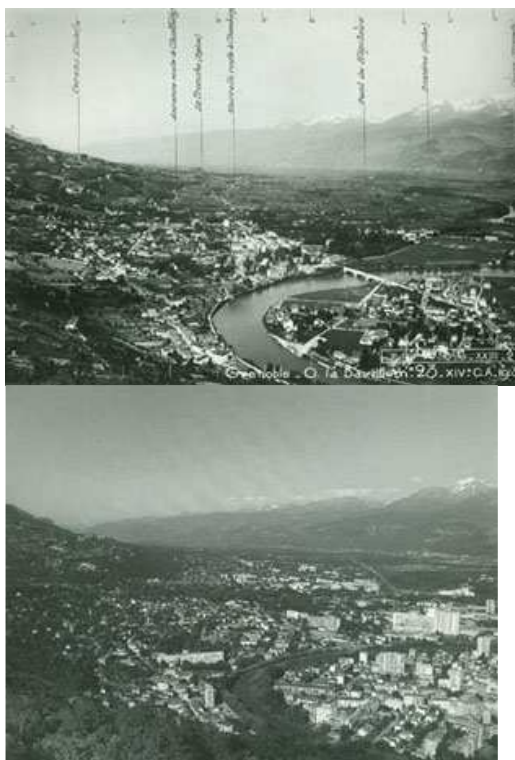
La représentante de la FRAPNA précise que seuls les arbres à risque doivent être abattus car la tenue des berges est favorisée par la présence végétale.

Page 14/17/18 : Il s'agit du pôle « Couples/Enfants » et non pas du « Mères/Enfants ».

Les problèmes liés à la qualité de l'air n'apparaissent pas dans le compte rendu puisque ce thème n'a pas été abordé. Il sera traité au cours de l'atelier Environnement du 5 juin 2003.

Les problèmes soulevés par la présence de l'échangeur de la rocade Nord en direction de l'hôpital seront développés dans l'atelier Déplacement du 19 juin 2003.

## 3 – Evolution du paysage

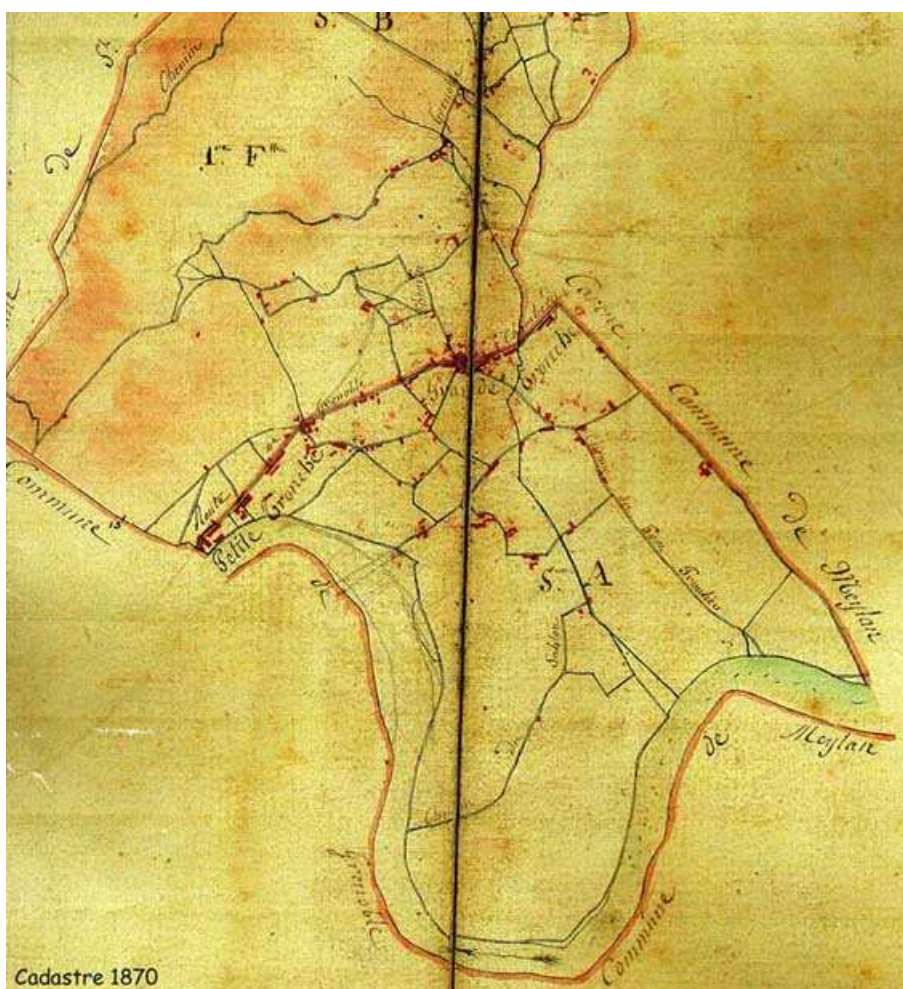


Ces deux photos prises du même point de vue à cent ans d'intervalle montrent l'évolution de l'usage et de l'aménagement du secteur Carronnerie/Doyen Gosse :

- en 1900, l'espace Carronnerie/Doyen Gosse n'était pas urbanisé.

- en 2000, l'urbanisme s'est densifié sur ce secteur au profit d'un tissu mixte. La maîtrise des divagations de l'Isère et la pression foncière sont certainement parmi les motifs majeurs qui expliquent ce développement urbain.

## 4 - Approche historique



Le cadastre royal de 1870 montre l'existence du chemin Pont Prouiller qui descendait de la Grande Tronche sur l'emprise de l'actuelle de la rue Doyen Gosse.

La rue Doyen Gosse et le Chemin de la Carronnerie sont les seuls axes qui traversent le quartier en depuis l'avenue des Maquis du Grésivaudan, perpendiculairement aux courbes de niveaux.

### **Remarques et débats :**

*La rue Doyen Gosse est une voie d'importance dans ce quartier et a porté ce nom jusqu'à la guerre.*

# 5 – Approche paysage

## Unités et Sensibilités paysagères



Les vues



Les limites







Les unités paysagères

### Les vues et repères

-  Bâti supérieur à R+2  
Contraste dans les hauteurs des bâtiments
-  Repère architectural de l'usine d'incinération
-  Perspectives visuelles

### Les limites

-  Limite du quartier d'habitation de type collectif qui fonctionne de manière autonome
-  Limite forte (mur) mais continuité de typologie bâtie (habitat pavillonnaire)
-  Limite plus souple mais rupture de typologie bâtie (contraste entre habitat pavillonnaire et le pôle hospitalier)
-  Coupure physique forte de la RN90 mais continuité visuelle ponctuelle
-  Facade verte le long du parc Hébert

### Unités paysagères

-  Quartier d'habitations de type pavillonnaire
-  Quartier d'habitations de type collectif
-  Equipements publics de proximité
-  Parc public / Parc privé
-  Terrain de l'usine d'incinération

*Le secteur Sud Est de la commune, zone habitée et verte, constitue un bel exemple de quartier mixte (habitat pavillonnaire et collectif, équipements publics). Les limites sont variées, leur impact est plus ou moins fort, elles constituent souvent des éléments de qualité.*

## Remarques et débats :

Le quartier Doyen Gosse ne fonctionne pas de manière autonome même si sa forme est différente des quartiers qui l'entourent.

C'est un quartier très ouvert, traversé et traversant, et sûr pour les enfants.

Les liaisons piétonnes avec Meylan pourraient être améliorées afin d'accroître les possibilités d'échange.

Une réflexion sur ce quartier doit tenir compte des axes importants (Doyen Gosse et Maquis du Grésivaudan) qui le bordent en raison des questions liées au trafic automobile et à la sécurité.

Il s'agit de veiller à ce que ces rues ne deviennent pas des avenues.

Il faut préserver des îlots de calme et de tranquillité sur le secteur, il est nécessaire de limiter les nuisances, en particulier celle du stationnement automobile.

Le tissu urbain du quartier de la Carronnerie est en continuité avec celui de la commune voisine de Meylan.

Cette continuité semble remise en cause par le projet du pôle gérontologique de Meylan sur un terrain situé à l'Ouest du Centre Théologique.

Cette construction (12m de hauteur et 4000m<sup>2</sup> de SHON, selon les données évoquées par des personnes présentes à la réunion d'information proposée par Meylan) risque de modifier les liens entre les deux communes en engendrant un accroissement de circulation automobile.

Ces continuités sont déjà fort mal menées par l'attitude de fermeture des copropriétés meylanaises qui ont leur accès sur l'avenue de la Plaine Fleurie.

Il faut veiller à maintenir une homogénéité de qualité et trouver des cohérences d'aménagement entre Doyen Gosse, le pôle gérontologique, le centre Théologique et la Plaine Fleurie pour ne pas dégrader l'ambiance du quartier.

L'atelier demande la création d'un groupe de travail élus/techniciens de Meylan et de la Tronche pour maintenir cette vigilance dans le temps de ce projet.

Le chemin de la Carronnerie formant limite entre la Tronche et Meylan, les décisions concernant le pôle gérontologique (en particulier sur les problématiques d'entrées/sorties) devrait être en co-responsabilité.

Ceci afin d'éviter que la Tronche subisse les nuisances du pôle gérontologique sans en tirer les avantages.

Un travail de concertation entre la Tronche et Meylan est en train de se mettre en place.

Ce travail est nécessaire car :

- les communes sont limitrophes et que les incidences du pôle gérontologique concernent les deux communes en particulier au niveau des déplacements,
- elles sont toutes deux en phase de révision de PLU.

L'aspect ouvert et accueillant du quartier Doyen Gosse tient du bon vouloir de la copropriété.

Il faut veiller à préserver cet espace de qualité pour éviter que la copropriété ne se referme en cloturant ses limites et en fermant les cheminements d'usage qui la traversent.

La coulée verte qui descend du parc Dumas vers les Sablons, les berges de l'Isère et l'Ile d'Amour doit être considérée comme une caractéristique de ce secteur.

Cette coulée relie l'ensemble des parcs (privés et publics) et des squares qui descendent de l'avenue des Maquis : Carmel, Hébert, Vercors, les Cèdres... Elle est composée d'essences d'arbres remarquables.

## Trame Verte



*La trame verte structurant tout le quartier, est un héritage du passé. Les aménagement sont plus ou moins contemporains, nombreux et variés. Cette structure verte participe à offrir une grande qualité de vie pour ce secteur de la Tronche.*

Sur cette carte, on retrouve la trame verte qui descend de l'avenue des Maquis du Grésivaudan en direction la RN 90 et qui confère à la Tronche en certain endroit « une atmosphère campagnarde ».

Le secteur Carronnerie/Doyen Gosse est peu dense et il comporte peu de bâtiments de grande élévation.

### **Remarques et débats :**

Les espaces verts constitués par les parcs qu'ils soient privés ou publics participent à l'ambiance générale du quartier.

Cette ambiance est en partie due à la hauteur limitée des clôtures qui permettent de dégager des vues sur les jardins privés.

Pour préserver cette caractéristique du secteur, il est souhaitable de la prendre en compte dans la réflexion sur le PLU.

Les murs sont des parures qui accompagnent le regard et qui libèrent des perspectives.

Le thème des murs sera réabordé dans l'atelier Déplacements.

Chacun des parcs de la Tronche possède son ambiance singulière et « *son petit caractère* ».

Le secteur de la place du Charmeyran est un espace très urbain, très minéral et peu traversant.

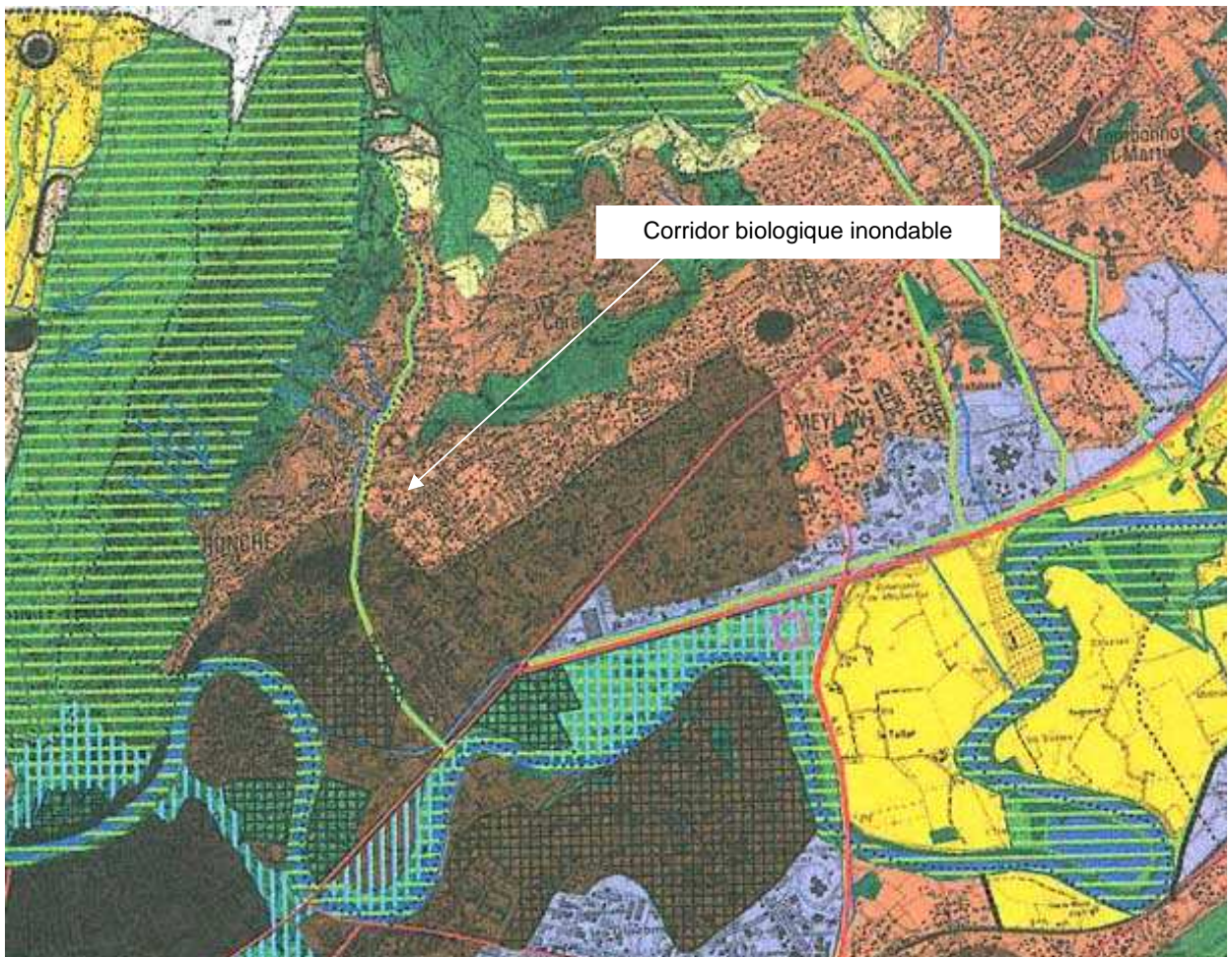
Les cheminements qui existaient ont disparu avec les travaux de la gare du tramway.

Il s'agit de travailler sur une meilleure perméabilité entre quartiers en particulier pour les piétons et pour les cycles.

Le Charmeyran et plus largement l'eau courante ont aujourd'hui une présence peu affirmée dans le quartier.

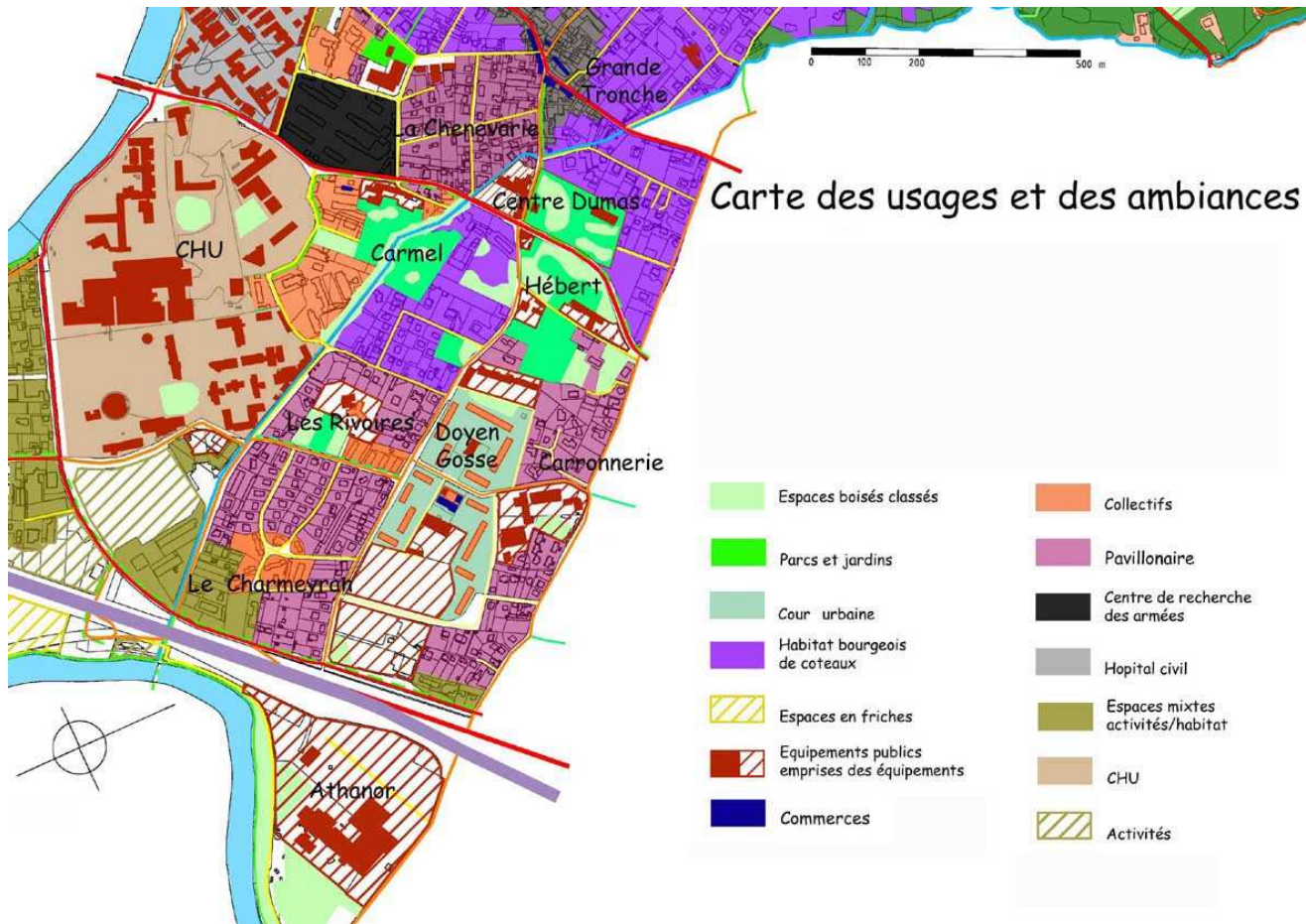
Il est possible de mettre en valeur le Charmeyran au niveau du chemin des Grenouilles.

Rappelons que le Charmeyran représente selon le Schéma Directeur un corridor biologique inondable qu'il faut préserver.



*Extrait du Schéma Directeur*

## 6 - Carte des usages et des ambiances



Cette carte dessinée sur le plan cadastral de la commune exprime notre approche sensible des éléments qui identifient le territoire, les quartiers et les lieux de la commune à partir de visites de terrains et de lectures de documents.

Elle n'est pas représentative du droit des sols mais illustre une typologie sensible du territoire du secteur Carronnerie/Doyen Gosse en considérant les usages dominants (tels que les services, l'activité, l'habitat, les loisirs, les déplacements...) et les ambiances qui forment le cadre de vie dans lequel s'établissent ces usages.

Cette carte représente cinq entités principales repérées sur ce secteur :

- les villas bourgeoises et leurs parcs
- un tissu pavillonnaire (maisons individuelles)
- des équipements publics
- des logements collectifs, en particulier Doyen Gosse qui s'organisent sur un parc que nous pouvons qualifier de cour urbaine, espace où le partage de l'espace public se fait en faveur du piéton et non de la voiture
- un secteur mixte activités/habitat

### Remarques et débats :

Les services et commerces de proximité du quartier Doyen Gosse sont unanimement appréciés. Le quartier Carronnerie/Doyen Gosse fonctionne un peu comme un village avec son centre.

Les commerçants (absents à cette réunion) sont des acteurs importants sur ce secteur, leur point de vue doit être pris en considération dans l'élaboration du diagnostic.

Si l'offre en matière de commerces et de services est relativement complète, il est noté un manque avéré de lieux de rencontre.

Une salle située au premier étage d'un immeuble a été libérée pour cet usage.

Cette salle laissée à disposition des associations est cependant difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Le quartier Doyen Gosse est très apprécié mais il est noté que sa population vieillie.

Le nombre de classe d'école maternelle a diminué (de 18 classes à 8 environs).

L'école Doyen Gosse a fermé (par manque d'effectif) et est devenue l'Espace de loisirs Doyen Gosse.

Ce vieillissement de la population est renforcé par un prix du foncier élevé décourageant l'installation des jeunes ménages avec enfants.

Certains habitants perçoivent les quartiers meylanais environnants comme faisant parti de leur quartier.

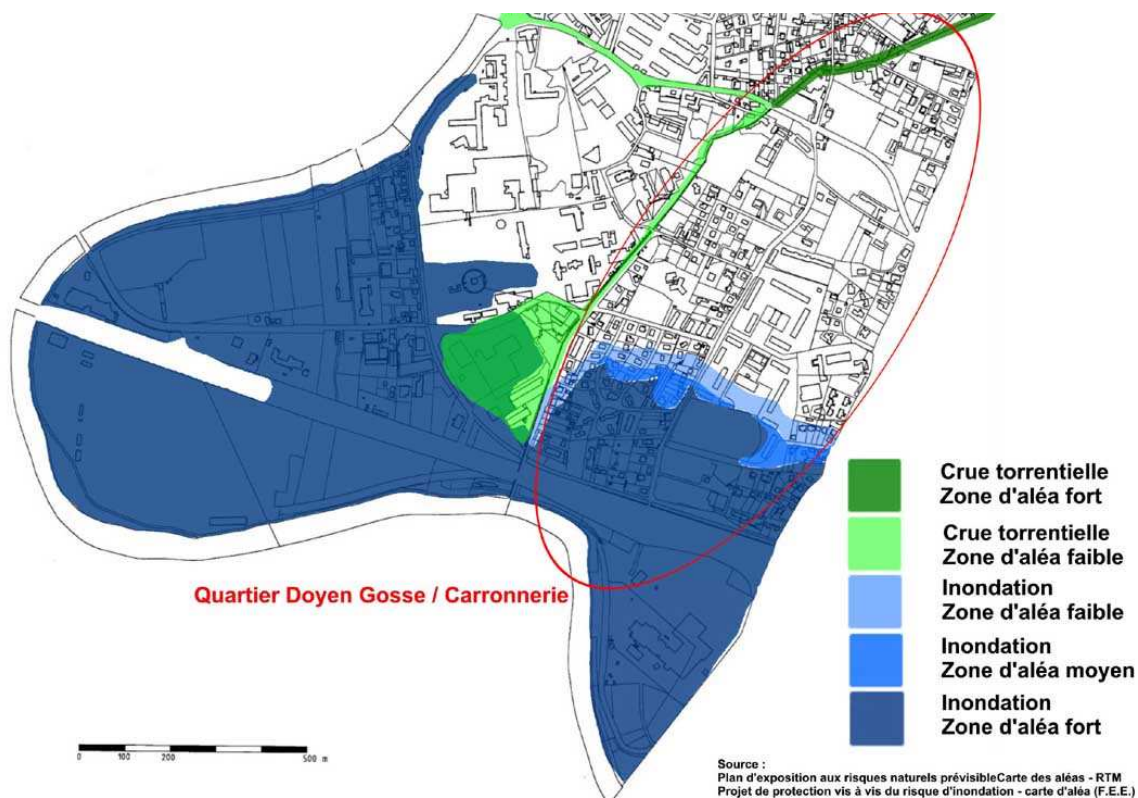
Il est nécessaire de traiter l'aménagement et l'ouverture des quartiers situés entre Doyen Gosse et la Plaine Fleurie pour éviter une fermeture des espaces qui serait dommageable pour l'ambiance du secteur.

*Il faut veiller à lier pour ne pas couper.*

Le quartier est caractérisé par ses limites très fortement marquées : CHU, voie rapide, Carronnerie, Musée Hébert.

Dans le cadre du PLU, la commune devra se prononcer sur sa volonté ou non d'ouverture au-delà de ses limites.

## 7 – les risques naturels



## Remarques et débats :

Les constructions nouvelles ainsi que les extensions ne sont pas autorisées sur une grande partie du secteur.

Le secteur (en grande partie en zone inondable) est soumis à un Programme d'Intérêt Général (PIG).

## 8 – Carte des voiries



Cette carte illustre l'ensemble hiérarchisé des voiries carrossables, chemins et sentiers de la commune. Elle intègre les remarques émises lors du travail de l'atelier.

Le réseau viaire sur ce secteur est constitué principalement de deux axes de desserte inter-quartier transversaux qui relient l'avenue des Maquis du Grésivaudan au boulevard de la Chantourne :

- rue Doyen Gosse
- chemin de la Carronnerie.

## Remarques et débats :

L'augmentation constante de circulation menace l'équilibre du quartier.

Certains carrefours comme celui de la rue de la Fontaine et de la rue Boileau sont devenus dangereux.

La rue de la Fontaine présente un trafic automobile important à cause de la proximité d'équipements scolaires et sportifs.

Cette situation risque de se dégrader en fonction des dispositifs d'entrée/sortie qui seront élaborés pour le pôle de gérontologie de Meylan.

Le chemin de la Carronnerie ne doit pas être le seul réseau de desserte du pôle de gérontologie.

La Mairie de la Tronche a déjà communiqué ses exigences à la commune de Meylan pour une double entrée (avenue des Maquis et chemin de la Carronnerie).

Une continuité verte traversante avait été amorcée par la commune de Meylan jusqu'au chemin de la Carronnerie (la Grande Traversée).

La Tronche devrait prendre ce projet à bras le corps pour prolonger ces cheminements pour rejoindre Grenoble et l'Île Verte.

Ce secteur est bordé par des limites fortes qui lui confère une identité.

Il faut définir les conditions et les opportunités de liaisons de la Tronche avec les communes limitrophes.

L'atelier demande que la commune fournisse un effort pour l'éclairage public de la liaison piétonne qui relie la Tronche à Saint-Martin d'Hères par l'intermédiaire de la passerelle le long du pont du Tram.

Le chemin de la Carronnerie présente une discontinuité forte en matière de trottoirs limitant les déplacements piétons dans des conditions favorables.

Le quartier souffre de problèmes liés au stationnement sauvage de véhicules lors des événements sportifs.

Le projet de la Directissime sur la RN 90 risque d'avoir des incidences plus importantes pour la commune que le pôle gérontologique en terme de circulation des véhicules.

Il impose un retraitement des carrefours à feux existants et peut-être la création de nouveaux.

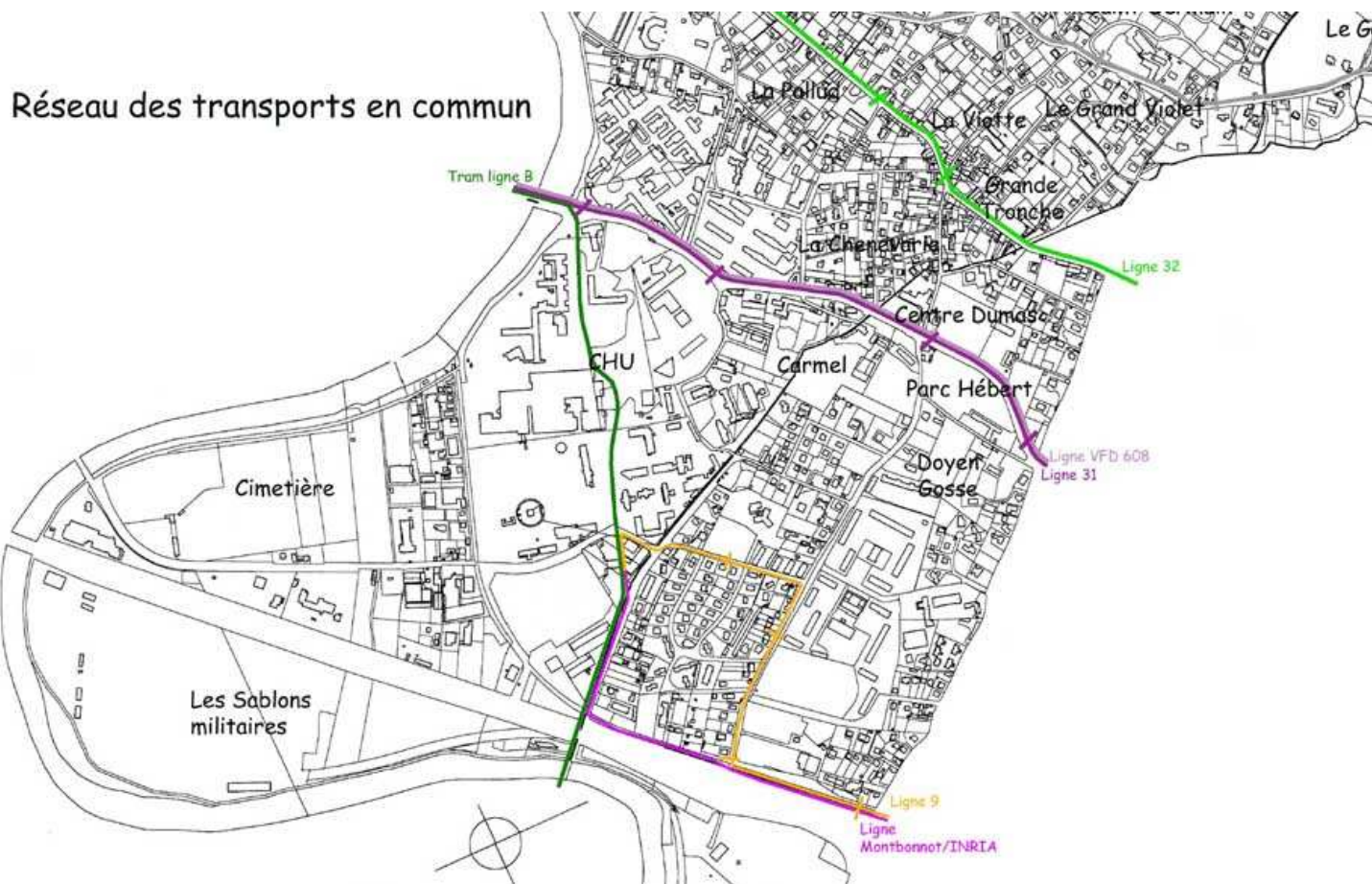
Le projet de traitement de la RN 90 en boulevard urbain permettra de désenclaver les territoires des Sablons.

Il va permettre la mise en place d'une liaison qualitative pour les piétons et pour les cycles entre Doyen Gosse, les Sablons et plus loin le parc de l'Île d'Amour.

Le trafic sur la rue Doyen Gosse est perturbé par le trafic transit des personnes qui shuntent les bouchons pour se rendre sur leurs lieux de travail à Grenoble.

Le trafic en direction du Sappey est aussi source de désordre.

## 9 - Carte des transports en commun



Le réseau de transport en commun est composé d'un réseau de Bus périphérique localisé :

- sur l'axe de l'avenue des Maquis du Grésivaudan :
- sur le secteur Doyen Gosse et du parc relais

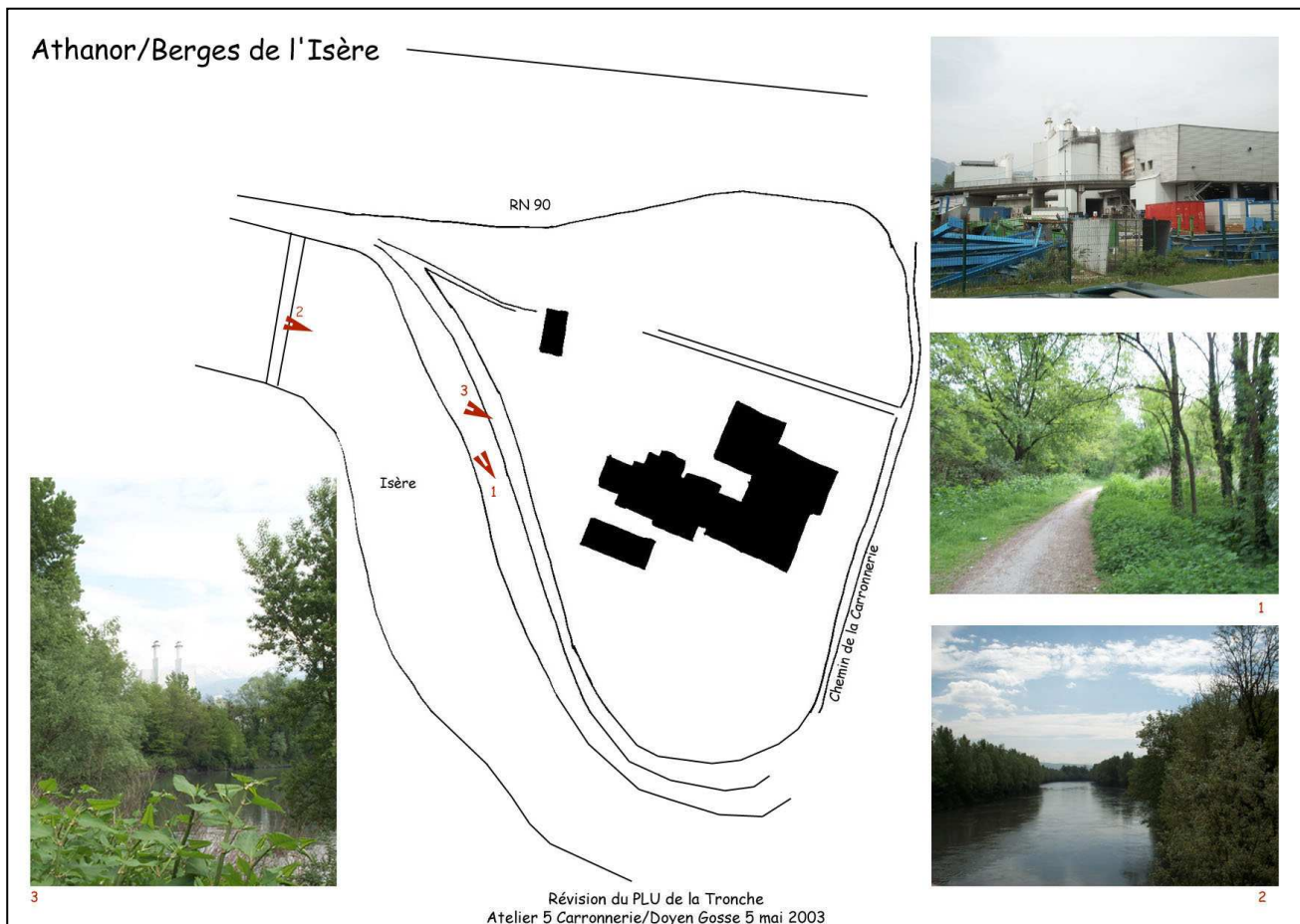
### Remarques et débats :

L'atelier regrette que les arrêts de transports en commun ne soient pas mieux calés par rapport aux équipements et aux espaces de stationnement disponibles particulièrement rue Pascal pour la desserte du stade Louis Gaillard.

## 10 – Typologie architecturale et urbaine détaillée

Cette approche pointe précisément ce qui constitue le caractère et l'identité des différents lieux du secteur Carronnerie/Doyen Gosse.

L'inventaire repère de façon sensible les principes de positionnement du bâti par rapport aux limites de parcelles et à la voirie, la position des équipements, la position des maisons les unes par rapport aux autres et l'ensemble des dispositions qui façonnent le cadre de vie de proximité.



Le secteur des berges est un secteur à enjeux :

- qualification des berges
- territoire occupé par l'usine de traitement des déchets Athanor

### Remarques et débats :

La requalification des berges a été prise à bras le corps par la commune.

Le chemin des Acacias va être aménagé (re-végétalisation) pour les piétons et pour les cycles.

Le site qui borde Athanor est occupé par les gens du voyage.

Le secteur est caractérisé par une décharge sauvage.

Il est important d'aménager l'accès en liaison du bois français.

## ***Contributions personnelles à la réflexion des ateliers de secteur***

**Union de quartier de la petite Tronche- Péage**  
20, ch. St Jean 38700 LA TRONCHE  
06 76 08 21 44 - 04 38 37 01 82

La Tronche le 27/03/2003

N/réf : JPM/DML N° C-2003-5

A l'attention M. Le Maire de La Tronche,  
Copie Pressés de la cité

Monsieur le maire,

Dans le cadre du PLU nous souhaitons voir reconnu le besoin des habitants de la Petite Tronche/Péage de retrouver une vue entre Isère et Grand rue.

Nous souhaitons également que soit établi le besoin de préserver le « site emblématique » des berges de l'Isère ; en particulier les vues offertes aux promeneurs des berges sur les jardins et parcs.

Nous pensons que l'opportunité que présente pour le quartier le projet des Petites Sœurs des Pauvres doit être saisi à la fois pour ouvrir des perspectives sur l'Isère à partir de la Grand rue, que le bâtiment initial avait condamné et pour préserver les espaces verts offerts à la vue des quais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour l'association, le président  
Dominique Morard Lacroix  
0438370182, 0676082144

## **Quartier Bastille**

- < réanimation des commerces Bastille par commerces ou artisanat en vis à vis.
- < meilleur positionnement de la Poste sur grande rue
- < maison de quartier dans l'ancienne poste et réhabilitation du parc, 1.50 au-dessus de la rue.
- < profiter d'un projet en cours pour créer des opportunités, (projet des PSP) :
- < créer des transparences, vers Belledonne et l'Isère, vers parc de la poste
- < mettre en commun la voirie pompier, à usage piéton cycles et de desserte de l'opération
- < bande de commerces ou artisanat en vis à vis.
  
- < se réapproprier l'Isère
- < préservation des quaix de l'Isère (projet de l'hôpital et PSP),
- < reconquête du quai / mise en zone 30
- < replantation des berges / passerelle Ile verte
- < retrouver des transversales entre coteaux et rivière
- < rouvrir dans le prolongement le chemin vers le Rachais inscrit dans le plan du lotissement Saint Jean.

### **quartier Péage**

- < mise en zone 30 du quartier autour de l'école, y.compris le Chemin Saint Jean
- < Projet Bastille et circulation dans La Tronche

### **déplacements**

- < retrouver les transversales entre Isère et coteaux

### **gestion de l'eau**

- < retrouver l'usage de Fontaine Galante et de la source Saint Jean

### **gestion des déchets**

- < poser le problème de fond du choix de la collecte : individuelle ou collective avec conteneurs dans la rue  
prendre exemple sur les communes limitrophes

### **énergie**

- < économiser, en interdisant publicités mobiles et éclairés, par ex.

**mercier chamorand f La Tronche**

**représentant LA FRAPNA**

## Secteur Sud - Pôle hospitalier - les Sablons

### Contribution à la réflexion du P.L.U.

---

Bien que déjà fortement marqué par la présence de grands équipements régionaux (CHU, facultés, CRSSA), ce secteur est celui qui a **la plus forte potentialité d'évolution** de la commune, et où se trouvent **les plus grandes marges de manœuvre** pour l'aménagement. C'est aussi le lieu de **grands enjeux à l'échelle de l'agglomération** (et même de la région urbaine), et la réflexion du PLU doit intégrer les besoins et les perspectives de développement à ces différents niveaux et saisir les opportunités qui peuvent en résulter pour La Tronche.

#### **Ce secteur a souffert de plusieurs handicaps :**

- emprise considérable de quelques établissements d'intérêt supra communal : hôpitaux (hôpital civil devenu CHU, hôpital militaire) et établissements qui les entourent (facultés de médecine et de pharmacie, Accueil du Charmeyran, clinique Georges Dumas), cimetière de Grenoble, centre funéraire des PFI, terrains militaires (récemment acquis par la METRO), ensemble de tri et de traitement des déchets urbains, pour ne citer que ceux qui occupent le plus de surface ;
- exposition au risque d'inondation, qui se traduit depuis quelques années par un gel de toute implantation nouvelle dans l'attente des travaux de protection annoncés mais toujours retardés ;
- incertitudes sur le projet de contournement de l'agglomération (Rocade Nord) et ses bretelles d'accès, dont le tracé, aujourd'hui mieux défini, est encore à l'étude ;
- coupure du territoire par la voie rapide, et nuisances pour le voisinage, sans pour autant contribuer à une bonne desserte des établissements cités plus haut.

Il a bénéficié, en revanche, de l'importance, de l'activité et de la notoriété de ces établissements (à défaut de revenus fiscaux pour la commune, sauf une exception) et de l'installation de la ligne B du tramway. Il constitue aujourd'hui l'un des rares secteurs proches du cœur de l'agglomération **capable d'évoluer en profondeur et d'accueillir de grands projets.**

La perspective de réalisation des travaux de protection contre les crues permet d'envisager d'une part l'utilisation de superficies aujourd'hui stérilisées comme les ex-terrains militaires, d'autre part la mobilisation de nombreux terrains susceptibles de changer facilement d'affectation (démolition-reconstruction). C'est donc **l'occasion unique de définir un projet urbain ambitieux** avec une sérieuse chance de pouvoir le réaliser dans un délai relativement bref.

La Tronche dispose, et c'est là une situation exceptionnelle, d'une grande liberté pour choisir la (ou les) vocation(s) de ce secteur, car le **Schéma Directeur de la Région Grenobloise**, qui est le document de base de l'aménagement pour les vingt prochaines

années, a affirmé la richesse des potentialités de ce secteur et son caractère de charnière urbaine à proximité du noyau central.

C'est ainsi qu'il prévoit à la fois :

- d'y localiser l'un des trois grands sites d'accueil du développement économique reconnus comme **pôles université, recherche et développement**, autour du Pôle Santé (cf p.81 du document du S.D.)
- d'en faire un « **espace prioritaire du confortement urbain** » ayant vocation à *accueillir l'ensemble des fonctions urbaines les plus importantes pour la vie locale, et constituant l'espace privilégié de la requalification urbaine, de la ville que l'on refait sur elle-même, en valorisant au mieux leur potentiel d'offre de logements.* (cf p. 137)
- d'y « associer **plusieurs vocations multiples** : *ménager une continuité verte et des espaces de loisirs, combiner l'accueil d'un pôle stratégique de développement et de recherche et d'un tissu urbain diversifié, créer, autour d'un boulevard urbain réaménagé, une porte d'entrée de l'agglomération et constituer un lien entre le complexe bio-médical de La Tronche et le campus de Saint-Martin d'Hères* ». (cf p. 81)

Ce programme très ambitieux, et très ouvert, montre bien toute la richesse potentielle de ce secteur, et toute la vitalité que La Tronche peut attendre de son aménagement. L'intérêt de la commune rejoint celui de l'agglomération : réaliser un nouveau pôle combinant une vie urbaine locale de qualité et des activités de haut niveau dans les domaines de la recherche et du développement autour de l'université.

Si on opte pour la création d'un pôle de ce type, plusieurs problèmes seront à traiter en priorité :

- **les liaisons et les dessertes** à l'échelle du projet : transports en commun (« directissime », tramway ?), boulevard urbain, échangeurs de la rocade, schémas des liaisons douces, notamment avec les autres quartiers de La Tronche, avec Grenoble et avec le campus ;
- **les rapports ville-nature** notamment dans la bande longeant l'Isère et les **formes urbaines** ;
- **le caractère urbain des nouveaux quartiers** : nombre de logements, objectif sociologique, équipements ( et en conséquence relations avec le reste de la commune)
- **la répartition des espaces d'activités** entre les vocations et les organismes du nouveau pôle.

Enfin il paraît indispensable de travailler en liaison étroite avec les équipes chargées par la METRO de faire des propositions sur l'aménagement de la « **Porte Nord-Est de l'agglomération grenobloise** ».